



## MAIRIE DE NEFFIES

Compte rendu du conseil municipal du 24 juin 2015

---

### **Présents :**

BARDOU G – BEDOS D - CAZENAVE M - GUILHAUMON JM – JAFFUEL C - MATAGNE C-  
MARZA I - REVEL M - RONCIN D- USACHE P

### **Procuration :**

ALBOUY P à REVEL M  
DESCOUENS M.S à BARDOU G  
PEREZ H à JM GUILHAUMON

**Absents :** BONVALET D - BOUILLE A

**Secrétaire de séance :** JAFFUEL C

Monsieur le Maire soumet au vote les comptes rendus du conseil du 13 mai 2015. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu à l'unanimité.

### **1 - Création d'emplois saisonniers 2015**

Monsieur le Maire propose au conseil de créer des emplois saisonniers pour les adolescents de 16 à 18 ans pour l'été 2015 : 9 emplois à 20 h hebdo sur 3 semaines, au SMIC.

Monsieur Revel précise qu'ils feront des travaux de peinture, d'arrosage et participeront au travail d'équipe.

**Vote à l'unanimité**

### **2 – Renouvellement du contrat CUI (contrat unique d'insertion) au service technique**

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le contrat unique d'insertion (CUI) au service technique pour une durée d'un an, 35 h hebdomadaires, rémunéré au smic.

Ce CUI est d'une durée maximum de 2 ans et bénéficie d'une aide de l'état de 749.58 €.

**Vote à l'unanimité**

### **3 - Renouvellement d'un emploi contractuel à l'accueil de la mairie et l'agence postale communale**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'emploi contractuel à l'accueil de la mairie et à l'agence postale communale pour une durée de 6 mois, à compter du 1<sup>ER</sup> juillet 2015 jusqu'au 31 décembre 2015, pour une durée hebdomadaire de 15h00, rémunéré au SMIC.

**Vote à l'unanimité**

### **4 – Renouvellement du contrat à l'ALP**

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le contrat à l'ALP de l'animatrice pour une durée d'un an pour 25 h hebdomadaires, rémunéré au smic

**Vote à l'unanimité**

### **5 – Demande de subvention pour la Route de Caux à Hérault Energies**

Le conseil municipal avait donné un accord de principe pour la demande de subvention à Hérault Energies pour la route de Caux pour les réseaux EDF, éclairage public et télécommunications.

Monsieur le Maire dit au conseil qu'Hérault Energies a fourni une estimation précise de ces travaux d'un montant de 258 988.01 € ttc. Les subventions à percevoir s'élèveraient à 108 753.43 €, il resterait à la charge de la collectivité la somme de : 150 234.58 €.

Monsieur le Maire demande au conseil l'accord pour ces travaux et la demande de subvention auprès d'Hérault Energies.

**Vote à l'unanimité**

## **6 - Demande de subvention pour la réparation des conduites d'alimentation entre les réservoirs et la distribution de l'eau au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les travaux de réparation des conduites d'alimentation entre le réservoir et la distribution de l'eau pour un montant de 10 680.00 € ht.

Monsieur Bardou précise que ces travaux devaient être programmés initialement cet été. Ces travaux nécessitent la coupure de l'alimentation d'eau par les forages, la Vallée de l'Hérault prendra alors le relais. En période estivale, la population augmente, et la Vallée de l'Hérault ne peut pas approvisionner en totalité la commune. Les travaux seront donc reportés en hiver.

La réalisation de ce projet étant repoussée, Monsieur le Maire propose au conseil de déposer une demande de subvention auprès du conseil général et de l'agence de l'eau.

**Vote à l'unanimité**

## **7 - Demande de subvention pour l'étude de faisabilité et la filière de traitement de la turbidité des forages au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire une demande de subvention au conseil général et l'agence de l'eau pour l'étude de faisabilité et la filière de traitement de la turbidité des forages du Falgairas pour un montant de 7 100.00 € ht, 8 520.00 € ttc.

**Vote à l'unanimité**

## **8 - Contrat d'entretien pour les extincteurs**

Suite à un appel d'offres réalisé par la communauté des communes pour la vérification et l'entretien du matériel d'incendie, la société SLMI était la moins onéreuse.

Monsieur le Maire propose au conseil de changer de prestataire pour la vérification des extincteurs, de signer un contrat avec la société SLMI, car cela engendrera une économie de 54 % par rapport à l'ancien prestataire.

**Vote à l'unanimité**

## **9 - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de l'église**

Monsieur le Maire propose au conseil de signer un marché de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de l'église avec Christian Rouquette, Architecte spécialisé dans ce type d'ouvrage pour un montant de 40 800.00 € ht, 48 960.00 € ttc pour un montant des travaux de 430 000.00 € .ht.

**Vote à l'unanimité**

## **10 - Diagnostic de l'éclairage public : géolocalisation**

Monsieur Bardou précise que dans le cadre du diagnostic de l'éclairage public, Hérault Energies propose aux communes de procéder à la géolocalisation des réseaux souterrains.

Hérault Energies a lancé un marché global pour minimiser le coût et faire bénéficier aux communes de cette option. Cela permettra un repérage des réseaux, d'établir des plans, d'avoir un support informatique. Le devis s'élève à 3 282.24 €. ttc.

**Vote à l'unanimité**

## **11 - Informations**

- Des marquages d'emplacement de stationnement vont être effectués Place Paul Gauffre, Montée des Remparts, Montée de la Tour, Chemin de Clermont, Route de Fontès.

Sur la place Paul Gauffre : 24 emplacements matérialisés, mise en place d'une zone bleue gratuite et déplacement de l'emplacement pour personne à mobilité réduite.

Des devis sont en cours de réalisation.

- Des travaux de nettoyage des plantations seront réalisés par l'ONF le 25 juillet 2015.

- Les dossiers de subvention pour la restauration de l'église et la place de l'église ont été déposés à la Région. Un rendez-vous avec Monsieur le Sous-préfet est programmé le 1er juillet pour lui faire part de ces projets et déposer les demandes de subvention.

**Le conseil est clos à 19h15.**